

Liberté Égalité Fraternité CABINET

Service de la coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

Paris, le 1 2 JUIN 2025

Monsieur,

Vous avez sollicité le renouvellement de votre inscription au registre dédié aux intermédiaires en défiscalisation outre-mer, conformément à l'article 242 septies du Code général des impôts. Les éléments transmis me permettent de constater le caractère complet de votre dossier.

Après instruction de votre demande, je vous informe que l'entreprise **OPTIMOM CONSEIL** immatriculée au RCS de Paris sous le n° 812 056 257, est enregistrée à compter du 12 juin 2025 sous le numéro suivant :

062025 075 006

L'enregistrement ne préjuge en rien de la légalité des opérations qui seront menées ultérieurement par votre société.

Il vous est rappelé que cet enregistrement est valable pour une durée de **trois ans** à compter de la date de signature du présent document. Sans démarche de renouvellement de votre part à cette date, l'entreprise sera radiée du registre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et, par délégation,

Le chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

Mohamed SOLTANI

M. Jean-Marc ETCHEBARNE SAS OPTIMOM CONSEIL Président 272 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris